



Visa Regroupement familial - visa national pour la Suisse (Type D)

Le requérant doit se présenter en personne au guichet de l'Ambassade de Suisse à Paris.
Veuillez consulter le site internet www.eda.admin.ch/paris ou contacter le service des visa afin de connaître les modalités de dépôt de demande.

A. Pièces à fournir dans l'ordre énuméré ci-dessous, en composant 2 DOSSIERS COMPLETS et identiques, NE PAS AGRAFER :

Nombre
d'exemplaires

1. Formulaire « Demande pour un visa long séjour (visa D) » dûment rempli, daté et signé	2
2. Photographie d'identité récente en couleur (non collées sur les formulaires)	2
3. Photocopie du passeport dont la validité doit être supérieure de 3 mois à la durée du séjour en Suisse et comporter une page libre pour l'application de la vignette du visa	2
4. Photocopie du titre de séjour français en cours de validité	2
5. Photocopie du livret de famille ou certificat de mariage, pour un mineur : l'acte de naissance	2
6. Si l'époux/épouse est de nationalité Suisse présenter la photocopie du passeport ou de la carte d'identité Si l'époux/épouse est étranger présenter la photocopie du permis de séjour suisse	2
7. Photocopie des trois dernières fiches de salaire ou des trois derniers relevés de compte bancaire de l'époux/épouse résidant en Suisse	2
8. Preuve de compétence linguistique (A1) de la langue parlée du futur lieu de résidence en Suisse. Une liste des certificats de langue reconnus est publiée sur le site Web de Fide . Alternativement, une preuve d'inscription à un cours de langue permettant d'acquérir ce niveau peut être acceptée. Les personnes de moins de 18 ans ne doivent présenter aucune preuve de compétence linguistique.	2
9. Photocopie du contrat de location d'appartement en Suisse	2

B. Pièces à fournir (3^{ème} dossier) :

1. Formulaire « Demande pour un visa long séjour (visa D) » dûment rempli, daté et signé	1
2. Photographie d'identité récente en couleur (non collées sur les formulaires)	1
3. Les originaux du point 3, 4, 5, 7, 8 et 9 (seront restitués lors de la remise de la demande)	

- Seuls les dossiers complets seront traités. Il vous appartient de photocopier vous-même vos documents.
- Les émoluments sont à régler par carte bancaire (sauf American Express) ou en espèce. Voir le [tarif des émoluments](#). Les membres de la famille d'un ressortissant de l'UE ou de l'AELE sont exemptés.
- La demande de visa est envoyée pour décision à l'autorité cantonale de migration compétente en Suisse. Le délai de réponse varie entre 8 et 12 semaines.